

Affaires courantes

déjà l'objet les propriétaires d'armes à feu responsables et respectueux de la loi sont amplement suffisantes.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'appuyer les mesures législatives qui prévoient des sanctions sévères à l'égard de tous les criminels violents qui utilisent des armes pour commettre un crime, d'appuyer les nouvelles dispositions du Code criminel sur le contrôle des armes à feu qui reconnaissent et protègent le droit des citoyens respectueux de la loi de posséder et d'utiliser des armes à feu à des fins récréatives, et d'appuyer toute mesure législative visant à abroger ou à modifier les mesures législatives existantes sur le contrôle des armes à feu qui n'améliorent pas la sécurité publique, qui ne sont pas rentables ou qui sont d'une complexité telle qu'elles sont inefficaces ou inapplicables.

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je veux présenter une pétition qui m'a été envoyée par des électeurs de ma circonscription, Athabasca, qui habitent surtout dans le secteur Westlock.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer toute loi dont l'objet est de punir sévèrement les criminels violents qui utilisent des armes à feu lors de la perpétration d'un crime, d'appuyer l'adoption de nouvelles dispositions du Code criminel sur le contrôle des armes à feu qui reconnaissent et protègent le droit des citoyens respectueux de la loi de posséder et d'utiliser des armes à feu, et d'appuyer des mesures qui révoqueront ou modifieront les lois actuelles sur le contrôle des armes à feu qui n'ont pas amélioré la sécurité du public, qui se sont avérées non rentables ou qui sont trop complexes pour être efficaces ou applicables.

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Carolyn Parrish (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le devoir de présenter cette pétition au nom de M^{me} Dorothy Polhill, de ma circonscription, Mississauga-Ouest.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter toute modification de la Loi canadienne sur les droits de la personne ou de la Charte canadienne des droits et libertés qui viserait à y ajouter l'expression «orientation sexuelle».

L'EUTHANASIE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, je prends la parole en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter trois groupes de pétitions.

Le premier groupe concerne l'euthanasie et a été signé par 151 personnes de ma circonscription. Les pétitionnaires prient le Parlement de faire en sorte que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant le suicide assisté soient appliquées rigoureusement et que le Parlement ne fasse aucune modification à la loi qui sanctionnerait ou permettrait l'aide au suicide ou toute activité conçue pour mettre fin à la vie d'une personne.

LA JUSTICE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, le deuxième groupe de pétitions concerne la libération des délinquants sexuels récidivistes. Les pétitionnaires prient le Parle-

ment d'adopter une mesure législative qui ferait que les gens seraient avertis de la libération d'un délinquant sexuel récidiviste dans leur communauté.

Cette mesure législative ferait de la sécurité de nos enfants une priorité.

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, le troisième et dernier groupe de pétitions est signé par 209 personnes de ma circonscription et d'autres parties du Nouveau-Brunswick.

Ces pétitionnaires prient le Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne et la Charte des droits et libertés d'une façon qui indiquerait que la société approuve les relations entre personnes de même sexe, ou l'homosexualité, et de ne pas modifier non plus le Code criminel pour inclure dans les motifs de distinction illicite l'expression non définie «orientation sexuelle». J'approuve toutes ces pétitions.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Paul E. Forseth (New Westminster—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je présente aujourd'hui deux pétitions au nom des électeurs du Lower Mainland de Colombie-Britannique et de la circonscription de New Westminster—Burnaby.

• (1520)

Dans les deux cas, les pétitionnaires font savoir qu'ils sont écrasés par les impôts à cause des dépenses excessives du gouvernement.

Par conséquent, ils prient le Parlement de réduire les dépenses du gouvernement au lieu d'augmenter les impôts, et d'adopter une loi protégeant les contribuables et limitant les dépenses gouvernementales.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui trois pétitions à présenter à la Chambre.

La première demande au gouvernement de ne pas inclure, dans le Code des droits de la personne, l'expression non définie «orientation sexuelle» parmi les motifs de distinction illicite.

LES ARMES À FEU

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, la seconde pétition vient d'un groupe de personnes réparties dans toute la Colombie-Britannique qui demandent au Parlement d'appuyer des lois punissant sévèrement tous les criminels violents qui utilisent des armes dans la perpétration d'un crime.

Les pétitionnaires sont en faveur de nouvelles dispositions du Code criminel sur le contrôle des armes à feu reconnaissant et protégeant le droit des citoyens respectueux des lois de posséder et d'utiliser des armes à feu à des fins récréatives, et des dispositions législatives abrogeant ou modifiant les lois actuelles sur le contrôle des armes à feu qui n'ont pas amélioré la sécurité publique.